

Le 28 septembre est la journée internationale du droit à l'avortement.



Cette année, le Collectif droits des femmes 66, dont fait partie la FSU 66, appelle à une journée de manifestation en Andorre le samedi 30 septembre. L'Andorre est un des derniers pays au monde où l'avortement est interdit en toute circonstance. Pays dont le Président de la République est un des deux « coprinces ».

Le 17 février 2021 Vanessa Mendoza Cortés, présidente de « Stop Violencies » association féministe qui milite pour la dépénalisation de l'IVG en Andorre, a été appelée à comparaître au tribunal andorran suite à des poursuites du gouvernement pour « atteinte contre la nation » parce qu'elle a évoqué devant un comité de l'ONU ses préoccupations en matière de droits des femmes et des filles andorraines. Malgré le soutien d'Amnesty International et de l'observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (qui dépend de la FIDH), les poursuites sont toujours en cours.

Lors du dernier congrès de la FSU à Metz, la SD 66 a présenté une motion afin de dénoncer l'intimidation scandaleuse et la tentative de musellement de la liberté d'expression d'une défenseure des droits humains.

Cette motion a remporté un vote à l'unanimité.

Le CDDF 66 appelle donc à participer à cette grande journée de mobilisation en Andorre pour le droit à l'IVG et pour l'arrêt des poursuites contre Vanessa Mendoza Cortés. Soutenons là en nous mobilisant !

Soyons nombreuses et nombreux
le samedi 30 septembre à partir de 12h
place du rond-point d'Andorre-la-Vieille.



La manifestation durera environ 1h30. À la fin de la manifestation, les associations et collectifs seront invités à prendre la parole sur scène.

Nous vous recommandons d'apporter de quoi manger. Une salle dans un espace à proximité sera réservée afin que nous puissions manger ensemble. Des féministes viendront de Catalogne et d'Irlande.

N'hésitez pas à nous signaler si vous comptez venir, afin d'organiser un covoiturage.